



RESPONSABILITÉ CIVILE PRO « PLO »

Fiche produit 2019/2020*

Nature des Risques	Montants des Garanties ¹	
	Par année d'Assurances ²	Par sinistre ²
Garantie de Base Dommages corporels, matériels et immatériels confondus (le détail des montants ci-dessous)	15 000 000 €	8 600 000 €
Défense et Recours	30 000 €	
Franchise sur tous dommages matériels, vol et immatériel	381 €	

Nature des Garanties	Montants des Garanties ¹
Toutes garanties sauf celles visées aux paragraphes « A » à « G » ci-après Dommages corporels matériels et immatériels consécutifs confondus	15 000 000 € par année d'assurance avec un maximum de 8 600 000 € par sinistre ²
Sans pouvoir excéder pour les dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1 100 000 € par sinistre ²
A. Faute inexcusable – Faute intentionnelle (Dommages corporels)	2 000 000 € par année d'assurance ²
B. Responsabilité Civile Pollution Accidentelle (Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus)	1 100 000 € par année d'assurance ²
C. RC Dépositaire (Dommages matériels)	45 000 € par sinistre ²
D. Dommages aux biens des préposés (Dommages matériels)	220 000 € par sinistre ²
E. Occupation Temporaire des locaux (Limitée à 30 jours consécutifs)	300 000 € par sinistre ²
F. Dommages aux animaux (Si option ostéopathie animale souscrite)	158 546 € par année d'assurance avec un maximum de 8 080 € par sinistre et par animal ²
G. Défense et Recours	30 000 € par sinistre ²

1 Valeurs TTC. 2 Voir Conditions Générales RC PRO PLO

(* Offre soumise à conditions et uniquement commercialisée par le courtier ARNAUD DUBUT (ww.dubut-assurances.com). Conditions 2019/2020 (Pour la période du 1er Octobre 2019 au 30 Septembre 2020).